

Tableau de suivi des actions du PPA des Trois Vallées

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
Action T1	Développer les plans de déplacement : PDE – PDIE – PDA - PDES		
Metz-Métropole	Définir son projet Articuler son projet avec les politiques publiques du territoire (PDU, PCAET...) Désigner un correspondant et fournir une adresse électronique permettant d'être prévenu des alertes en cas de pic de pollution	* Diagnostic et plan d'action réalisés : <u>28</u> PDE/PDA signés (16 en 2017) * Nb d'abonnements pris en charge par les employeurs (au titre d'un PDE) au 31/03/2018, <u>509</u> abonnements annuels (237 en 2017) <u>42</u> abonnements mensuels (22 en 2017)	Résultats de l'Enquête Déplacements Grands Territoires (EDGT) remis à l'automne 2017, <u>exploitation en cours</u>
SMITU et ville de Thionville	Réaliser une analyse quantitative et qualitative de l'accessibilité du site, de l'offre de transports tous modes et du stationnement Réaliser une analyse des pratiques et des besoins de déplacement des salariés de l'établissement Définir un plan d'actions avec élaboration de fiches actions (objectif, calendrier, modalités de mise en œuvre, coûts, référents...)	Diagnostic et plan d'action réalisés : PDE du CHR : 3 établissements Diagnostic bientôt livré pour : PDES La Providence (action SMITU + ville de Thionville) PDES : application Thionkid à Thionville (bilan mitigé)	Le SMITU a aidé au démarrage du PDE du CHR et cofinancé l'action. Depuis 2013, la Ville de Thionville met à disposition de ces agents des vélos pour leurs déplacements professionnels ainsi qu'un pôle de véhicules en autopartage.
Action T2	Coordination et valorisation des différentes démarches sur le covoiturage		
Metz-Métropole	Réaliser un diagnostic. Créer des aires de covoiturage dans les zones de covoiturage sauvages	10 places destinées au covoiturage dans les 3 P+R du METTIS Repérage des « aires sauvages » pour créer des aires adaptées aux besoins (réalisé aussi pour le SCoTAM)	L'aménagement des aires sera poursuivi en fonction des besoins des usagers. Cette action est également traitée dans le cadre de la révision du PDU (parcs de rabattement).

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
SMITU et ville de Thionville	Faciliter la communication en créant une charte visuelle unifiée (panneau de signalisation, affichage et communication)	Application pour favoriser le covoiturage mais aussi vélo, TC et stationnement : www.mobilithi.fr Évolution du nb de covoitureurs : <ul style="list-style-type: none"> • 2012 : 9 % • 2016 : 15 % (objectif de 12 % en 2021 déjà dépassé)	L'aménagement de aires de covoiturage relève des collectivités : CAPFT, CAVF... Le SMITU a prévu de lancer une campagne de communication. La ville de Thionville <u>remet à jour</u> son site internet MOBILITHI afin d'intégrer des notions d' <u>accessibilité</u> . Une fois, le site finalisé, une nouvelle campagne de promotion du site sera réalisée.
CD57		Le CD57 a lancé une application covoiturage ouverte à d'autres établissements, ce qui permet de mutualiser les coûts du service hébergé et maintenu par un prestataire extérieur « la roue verte » <ul style="list-style-type: none"> • <u>191</u> inscrits (+17 % en 3 mois) • <u>6341</u> km covoiturés depuis janvier 2016 (+36 % en 3 mois) 	Le CD67 ne réalise pas d'actions sur les infrastructures. Le CD67 poursuit ses actions de communication en interne, <u>élargissement des partenariats</u> aux services de l'Etat (Préfecture, DDT, gendarmerie...)
Action T3 *	Poursuivre l'organisation du stationnement dans les centres-villes et les P+R		
Ville de Metz	Étudier l'offre de stationnement dans les centres-villes et identifier les zones dans lesquelles des actions de révision de la tarification pourraient être conduites	Contrat autopartage CITIZ : <u>9</u> places sur voirie pour autopartage (8 en 2017) <u>10</u> bornes de recharge en ouvrage	40 bornes sur voirie en 2018 la ville est en train de se doter de véhicules électriques (fonds TEPCV du Ministère)
Ville de Thionville	Mettre en place une politique de stationnement adaptée (modulation	<u>5</u> bornes de recharge (parking des Capucins)	A Thionville, les bornes sont peu utilisées : un seul usager les utilise régulièrement.

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
SMITU, CAPFT et CAVF	tarifaire, mutualisation de stationnement, parking relais...) Proposer des places de stationnement réservées aux véhicules auto-partage et véhicules électrique	Plusieurs aménagement sont prévus dans le projet de transport en commun Citèzen : création de 2 lignes de bus à haut niveau de service (BHNS), échéance 2028.	3 P+R sont prévus pour encourager le report modal et le covoiturage : Hayange, Basse Ham et Metzange ; Metzange géré par la CAPFT devrait absorber une partie du trafic transfrontalier. Futur parking sur l'îlot de la gare. Accès à la gare facilité par une entrée en biface.
Action T4	Sensibiliser les usagers des transports à l'utilisation des TC et des modes actifs (vélo, marche à pied)		
Metz-Métropole	Promotion des modes de transports alternatifs à l'usage individuel de la voiture (vélo, marche à pied, bus, train, covoiturage, auto-partage....)	Campagnes de communication (code de la rue, fraude...) : environ 4 par an Fréquentation des TC en hausse > 38 % en 3 ans (hausse du nb d'abonnés) TC : 9% (22% en coeur d'agglo) VL : 50% Piétons : 39% Vélos : 1% Autre TC / autres modes : 11%	La part modale sera calculée suite aux résultats de l'EDGT : Organisation d'une semaine de la mobilité avec notamment la mise en œuvre de l'opération "1 mois sans ma voiture".
Ville de Thionville		La ville a mis en place un jalonnement piéton au centre-ville : panneaux directionnels indiquant le temps de parcours à pied pour se rendre dans les principaux points de la ville. Ce projet réalisé en lien avec le <u>Contrat Local de Santé</u> de la Ville a plusieurs objectifs dont réduire l'utilisation de la voiture pour des courts trajets en ville et améliorer la santé en favorisant la marche.	Le jalonnement piéton a débuté en 2015, déploiement progressif chaque année. Les derniers panneaux seront installés courant 2018. Le jalonnement piéton va également intégrer le site mobilithi.fr lors de sa mise à jour.

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
SMITU		<p>Réduction tarifaire sur abonnement combiné « Citeline + SNCF » : - 20 %</p> <p>La campagne de communication pour les élèves de CM2 pour lutter contre les incivilités a été poursuivie en 2017.</p> <p>Le SMITU s'intéresse à l'offre commerciale « s'cool bus » (rosalie à assistance électrique) expérimentée à Rouen</p> <p>Le SMITU a aidé au financement de 2 véhicules électriques (foyer d'accueil)</p>	<p>Concernant le projet de 2 lignes de BHNS « Citézen », la phase de concertation s'est déroulée du 28/08 au 17/09/2017.</p> <p>L'enquête publique va démarrer le 20/08/2018.</p>
Action T5	Promouvoir l'utilisation du vélo (déplacements domicile - travail)		
Metz métropole / Ville de Metz	<p>Créer des places de stationnement vélo</p> <p>Créer des pistes cyclables en décloisonnant les différents réseaux entre eux</p>	<p>Schéma Directeur Cyclable (SDC) élaboré (vote prévu fin 2019)</p> <p>Stationnement : 2580 arceaux : 5160 places (4800 en 2017) 10 abris (3 en 2017) 490 places (100 en 2017)</p> <p>Réseau cyclable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 95 km de pistes, bandes, voies (90 en 2017) • 120 km de réseau apaisé • <p>Service de location VELOMET' :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 349 vélos disponibles dont 30 pliants • taux d'utilisation moyen en 2016 : 54 % (dont 19 % régulièrement, location ≥ 3 mois) 	<p>Objectif du SDC : en 6 ans, passer de 0,5 ml (mètre linéaire) de réseau par hab à 0,8 ml réseau/hab soit 70 km supplémentaires.</p> <p>Poursuite du déploiement des arceaux vélos : 150 arceaux / an (Ville)</p> <p>un abri vélo supplémentaire sera implanté (2018-2019)</p>

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
SMITU/ville de Thionville		<p>La ville organise une réunion publique annuelle sur la place du vélo à Thionville à travers le groupe de réflexion « vélo -consult ». En 10 ans, environ 60 km de pistes cyclables réalisés + création de gares-cycles</p> <p>Service de location de vélo assuré par l'association : Mob d'Emploi, association IAE (insertion par l'activité économique)</p>	Des cheminements piétons et cyclistes sont prévus dans le projet de BHNS « Citézen ».
Action T6	Améliorer les modalités de livraison des marchandises en ville		
Metz-Métropole	Diffusion aux communes du guide « livraison en centre-ville » (CEREMA) Élaboration d'un programme d'évolution des modes de livraison en ville dans le cadre des PDU et l'expérimentation d'un dispositif de centres logistiques urbains	Un groupe de travail GT est en place dans le cadre de la révision du PDU pour définir la stratégie	L'action sera relancée dès que possible
SMITU		GT lancé avec des entreprises françaises, des transporteurs luxembourgeois et des administrations mais aucune action concrète n'a encore vu le jour.	En 2017 et 2018, le SMITU a été très mobilisé par le projet de BHNS « Citézen » ; l'action sur les modalités de livraison des marchandises provisoirement suspendue sera reprise dès que possible.
Ville de Thionville	Aire de livraison	<p>La ville comporte 4 aires de livraison situées autour de l'hyper centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - rue du vieux collège - place de l'église - avenue Clémenceau - place du Luxembourg 	

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
Action T7	Développer la mise en place de la charte "objectifs CO2, les transporteurs s'engagent, les transporteurs agissent"		
DREAL, ADEME, AFT	<p>Nb d'entreprises signataires de la charte</p> <p>Nb de litres de gasoil économisés traduits en terme de NOx et PM10</p> <p>Nb de véhicules impliqués</p> <p>Gain en émission de PM10, PM2,5, Nox et CO2, dû à l'adhésion à la charte CO2 et actions de la charte CO2 (transport de voyageurs)</p>	<p>Nb d'entreprises adhérentes à la charte (2018): 5 pour les marchandises (58 en Grand Est) 1 pour les voyageurs (23 en Grand Est)</p> <p>Par an, nb litres de gasoil économisés : 200 000 l soit 630 t équivalent CO2</p> <p>Depuis le lancement de la démarche en 2008, 1 000 000 l de gasoil économisés soit 3200 t équivalent CO2</p>	<p><u>Leviers d'action</u> le plus souvent pratiqués : formation à l'éco-conduite, suivi des consommations, optimisation des pneumatiques.</p> <p><u>Résultats très variables</u> selon les entreprises. Meilleur résultat : -17% de réduction des consommations et des émissions En moyenne, -5,6 %</p> <p>Depuis 2018, le calcul des émissions de polluants locaux est inclus dans un outil web et pourra être suivi à l'avenir.</p>
Action R1	Réaliser une enquête chauffage		
DREAL	<p>Réalisation de l'enquête</p> <p>Mesures mises en place suite à l'enquête</p> <p>Mise à jour de l'inventaire des émissions</p>	<p>Un questionnaire précis (par téléphone) a été établi et validé en groupe de travail piloté par FIBOIS pour connaître les équipements et les usages.</p> <p>Appel d'offre lancé par Atmo Grand Est dans le cadre du pgm interreg ATMO-VISION afin de trouver le prestataire pour réaliser l'enquête sur tout le Grand Est, la proche Allemagne et la Suisse (région de Bâle).</p>	<p>Une enquête téléphonique statistique sera réalisée avec un maillage des communes plus fin dans les zones couvertes par le PPA.</p> <p>Selon la typologie INSEE des zones d'habitation, on pourra descendre à l'échelle du quartier.</p>

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
Action R2	Sensibiliser les particuliers et les professionnels concernant les appareils de chauffage		
CMA57 (+ FFB et FEDENE)	Nb de campagnes de communication Nb de plaquettes distribuées. La DREAL prépare une brochure « les bons gestes citoyens » pour le grand public (format papier + numérique) dont un thème « chauffage au bois »		Prendre contact avec les fédérations professionnelles
Atmo Grand-Est		Communication quotidienne sur radio France Bleu « le bon geste du jour »	Un travail sera mené avec France-Télévision en vue de préparer un passage à l'antenne (convention nationale à adapter à la région Grand Est).
ALEC du Pays Messin		en 2017 : <u>1315</u> demandes (1200 en 2016) <u>742</u> t CO2 économisés (694 t en 2016)	La formule de l'ADEME permettant de calculer les t de CO2 a été révisée. Les données de 2016 ont été recalculées sur cette base afin d'avoir une série homogène.
ADIL57 (EIE Moselle - nord)		en 2017 : <u>489</u> demandes (390 en 2016) <u>206</u> t CO2 économisés (164 t en 2016)	Type de chauffage utilisé (par les <u>demandeurs</u>) : Gaz naturel 33 %, bois 22 %, pompe à chaleur 19 %, électricité 10 %, fuel 9 %, , propane 3 %, solaire 4 %
DREAL		La DREAL a réalisé une brochure « les bons gestes citoyens » pour le grand public (format papier + numérique) incluant un thème « <u>mieux se chauffer au bois</u> »	Une version numérique et téléchargeable est disponible sur le site internet de la DREAL.
Action R3	Informers les syndicats et les organismes de contrôle sur la réglementation relative aux émissions des chaudières		
ADIL57	NB de réunions d'information Nb de participants à ces réunions	L'ADIL57 et l'ALEC accompagnent les collectivités dans les travaux de rénovation énergétique L'ATEE et la FEDENE assurent une veille juridique, mais regroupent surtout des entreprises de taille moyenne et grande.	Concernant les syndicats, la DREAL va rechercher des relais d'information (FNAIM, bailleurs sociaux, ANAH...) afin de rappeler la réglementation.. Concernant les entreprises, la DREAL contactera la CMA pour cibler en priorité les TPE.
ATEE			

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
Action R4 *	Rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts		
DREAL	Nb d'articles publiés dans les revues des communes et EPCI Nb de plaquettes distribuées Courriers aux maires de la zone PPA	La DREAL a réalisé une brochure « les bons gestes citoyens » pour le grand public (format papier + numérique) incluant un thème « <u>valoriser ses déchets verts</u> »	La brochure a été diffusée sous format papier dans les jardins familiaux. Une version numérique et téléchargeable est disponible sur le site internet de la DREAL.
Action R5	Mise en place d'une charte "chantier propre" intégrant un volet qualité de l'air dans les appels d'offres publics de la zone PPA		
DREAL	Nb d'appels d'offre publics respectant la charte notamment dans les principales collectivités	La DREAL a rencontré la FFB Grand Est et la FBTP de la Moselle	Une action de sensibilisation est prévue lors des réunions de réseau des professionnels du bâtiment
Action P1 *	Fixer des objectifs en termes de réduction des émissions lors de la révision des PDU		
Metz-métropole	Gains en émissions de N02, PM10 et PM2,5 dues aux actions Campagnes de mesure de la qualité de l'air	Des campagnes annuelles sont réalisées par Atmo GE pour le calage des modèles et une meilleure connaissance des sources d'émission.	Les objectifs seront définis lors de la révision du PDU (approbation prévue début 2019)
SMITU		Campagne de mesures réalisée en 2014 lors de la révision du PDU. Des campagnes de mesures sont aussi réalisées dans le cadre du PPA.	Le SMITU doit réexaminer la proposition de convention d'Atmo GE sur les gains en émission afin de progresser sur le sujet.
Action P2 *	Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les documents d'urbanisme		
DREAL	Nb de porters à connaissance intégrant la thématique « air » Nb de fiches thématiques DREAL/DDT distribuées aux collectivités dans le cadre de l'association de l'État Nb de documents d'urbanisme intégrant ces dispositions	Action engagée sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg : un guide « urbanisme et exposition à la pollution atmosphérique » servant de référence nationale a été rédigé	Exploiter les cartes stratégiques air Documents à créer : une fiche qualité de l'air et une grille de lecture (en coopération avec la DDT) pour associer l'État aux documents d'urbanisme

Actions prévues dans le PPA		Avancement en juin 2018	Commentaires / perspective
Action P3 *	Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les études d'impact		
DREAL	Pourcentage d'études d'impact intégrant ces dispositions sur la base des avis de l'autorité environnementale	Action engagée sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg : cf partie II du guide « urbanisme et exposition à la pollution atmosphérique »	Action à mener via l'Autorité Environnementale : - sensibiliser, informer les porteurs de projet - proposer un cadrage aux maîtres d'ouvrage et assistants (AMI) - spécifier les attendus dans les études d'impact
Action I 1	Informier les exploitants de chaufferies & organismes de contrôle de la réglementation relative aux émissions de chaudières		
DREAL	Nombre de réunions d'information Nombre de participants à ces réunions En février 2014, présentation de la nouvelle directive IED : 99 participants de l'ex-Lorraine (BE et industriels) En janvier 2015, présentation des évolutions réglementaires : 51 participants de l'ex-Lorraine (BE et industriels)	* de 2016 à 2018, révision des modalités de fonctionnement des ICPE selon directive IED : pâte à papier, ciment, aciérie, verreries. * d'août 2017 à janvier 2018, approbation d'arrêtés préfectoraux complémentaires pour les épisodes de pollution, avec renforcement des critères de sélection des ICPE en zone PPA + inspections ciblées. *le 22/02/2018, réunion d'info de la DREAL à la CCI 54 sur la réglementation LCP (grandes installations combustion) : 12 participants (ex- Lorraine et Champagne)	Transposition de la directive européenne sur les MCP (moyennes installations de combustion). La DREAL reconduira des actions de communication autant que nécessaire en fonction des évolutions réglementaires.
Action U1 *	Renforcer les actions restrictives en cas de pic de pollution		
DREAL	Les collectivités de la zone PPA rapportent à la DREAL les actions de réduction d'émissions polluantes et d'information du public mises en œuvre lors du pic de pollution	Signature du nouvel AIP le 24 mai 2017. Plusieurs épisodes de pollution ont permis de mettre en œuvre les dispositions prévues dans l'arrêté.	Au delà de la mesure « ticket pollution » déjà appliquée à Metz, réfléchir à d'autres actions que pourraient mettre en œuvre les grandes collectivités : par exemple, l'utilisation de CRIT' AIR pour la circulation différenciée ?

(*) mesure à caractère réglementaire et opposable dont le respect est obligatoire

(sans *) mesure d'incitation et de partenariat dont la liste en œuvre correspond à une recommandation

GLOSSAIRE

SMITU	Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville – Fensch
CAPFT	Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville
CAVF	Communauté d'Agglomération Val de Fensch
AFT	Association pour le développement de la formation professionnelle dans le transport
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
FFB	Fédération Française du Bâtiment
FEDENE	Fédération des Services Énergie Environnement
ALEC	Agence Locale de l'Énergie et du Climat du pays Messin
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
ATEE	Association Technique Énergie Environnement